



Virement *Interac*^{MD} | FAQ Courtiers

Q: Qu'est-ce qu'une demande de Virement *Interac*?

Une demande de Virement *Interac* est une fonction qui permet à notre courtage de vous envoyer une demande de retrait d'un montant fixe directement de votre compte bancaire. Pour accepter la demande, ouvrez le courriel *Interac*, acceptez la demande, connectez-vous au compte bancaire duquel vous voulez que les fonds soient retirés et les fonds seront transférés à notre courtage.

Q. Est-il sécuritaire d'envoyer de l'argent par Virement *Interac* ?

L'argent n'est pas envoyé par courriel. Seules les notifications vous informant que le transfert a été initié et les instructions sur la manière de déposer l'argent circulent sur internet. L'argent demeure en sécurité dans votre institution financière et est transféré via les réseaux de paiement existants utilisés depuis des années par les banques et les coopératives financières pour gérer les chèques, les dépôts et les retraits aux guichets automatiques.

Des mesures de sécurité ont été intégrées au système, notamment:

- Technologie de cryptage
- Identifiants et mots de passe confidentiels émis par les institutions financières
- Processus de connexion sécurisé
- Cryptage du navigateur 128 bits

Q. Quelles institutions financières offrent le service Virement *Interac* ?

Presque toutes les institutions bancaires et coopératives financières canadiennes offrent le Virement *Interac*.

[Voir la liste des institutions participantes](#)

Q. Est-ce qu'il y a des frais pour utiliser le Virement *Interac* ?

Votre institution financière peut exiger des frais pour l'utilisation du service Virement *Interac*. Veuillez vérifier directement auprès de votre banque ou votre caisse.

Q. Quel est le délai de réception des fonds par votre courtage ?

Le virement se fait en temps réel suivant le Virement *Interac*, mais le transfert peut prendre jusqu'à 30 minutes, selon votre banque ou votre caisse.

Veillez noter que le respect des délais de paiement est sensible. Les paiements sont dus à la date d'échéance stipulée, quel que soit le mode de paiement choisi.

Q. Quelle est le montant maximum que je peux transférer par Virement *Interac* ?

Votre institution bancaire ou coopérative financière détermine les limites des paiements par Virement *Interac*. Veuillez contacter votre banque ou votre caisse pour plus de détails.

Q. Est-ce possible d'annuler un Virement *Interac* effectué?

Une demande ne peut être annulée lorsqu'elle a été acceptée.

Veillez communiquer avec notre courtage pour prendre d'autres dispositions.

Le logo *Interac* et Virement *Interac* sont des marques déposées d'Interac Corp. Utilisées sous licence.



Q. Que dois-je faire si j'oublie d'accepter le Virement Interac ?

Vous recevrez des rappels périodiques pour accepter la demande de transfert jusqu'à ce qu'elle soit traitée ou expirée. Le lien du courriel de demande de paiement expirera après une période définie (généralement 15 à 20 jours). Si le lien de votre courriel expire, contactez notre courtage pour demander un nouveau lien ou prendre d'autres dispositions de paiement.

Veillez noter que le respect des délais de paiement est sensible. Les paiements sont dus à la date d'échéance stipulée, quel que soit le mode de paiement choisi.

Q. Je n'ai pas reçu le courriel de Virement Interac, que dois-je faire?

Il peut s'écouler jusqu'à 10 minutes pour qu'une demande parvienne à l'adresse courriel que vous avez fournie. Veuillez également vérifier vos courriels indésirables. Si vous n'avez toujours pas reçu le courriel, veuillez contacter notre courtage.

Q. Comment puis-je changer l'adresse courriel à laquelle je veux envoyer le Virement Interac ?

Veillez contacter notre courtage.

Q. Dois-je répondre à une question de sécurité pour accepter la demande ?

Non. Connectez-vous simplement à votre compte bancaire et acceptez la demande de virement au montant indiqué.

Q. Puis-je effectuer un paiement auprès d'une institution financière non canadienne?

Non. Si vous devez effectuer un paiement auprès d'une institution bancaire ou d'une coopérative financière non canadienne, veuillez contacter notre courtage.

Pour plus d'informations sur le Virement *Interac*, visitez la page [Interac](#).